

A retenir cette semaine

Maïs

Pyrale : Intensification du vol. Les premières pontes sont écloses. Les lâchers de trichogrammes doivent avoir été effectués. Le stade « chenille baladeuse » est atteint en secteurs précoces et devrait être atteint en fin de semaine ou début de semaine prochaine en secteurs tardifs.

Pucerons : Risque faible.

* * *



Maïs

Stade de la culture

Les parcelles de maïs de notre réseau sont en moyenne au stade 11 feuilles cette semaine, avec des situations allant de 8 à 14 feuilles.

Pucerons

Les populations de **Sitobion avenae** sont désormais installées sur les parcelles, à même hauteur que les populations de **Metopolophium dirhodum**. En moyenne, ces deux espèces sont présentes à hauteur d'environ 10 pucerons par plante. Les auxiliaires sont désormais bien installés et régulent les populations de pucerons. Le seuil de nuisibilité est loin d'être atteint. **Le risque puceron est actuellement faible.**

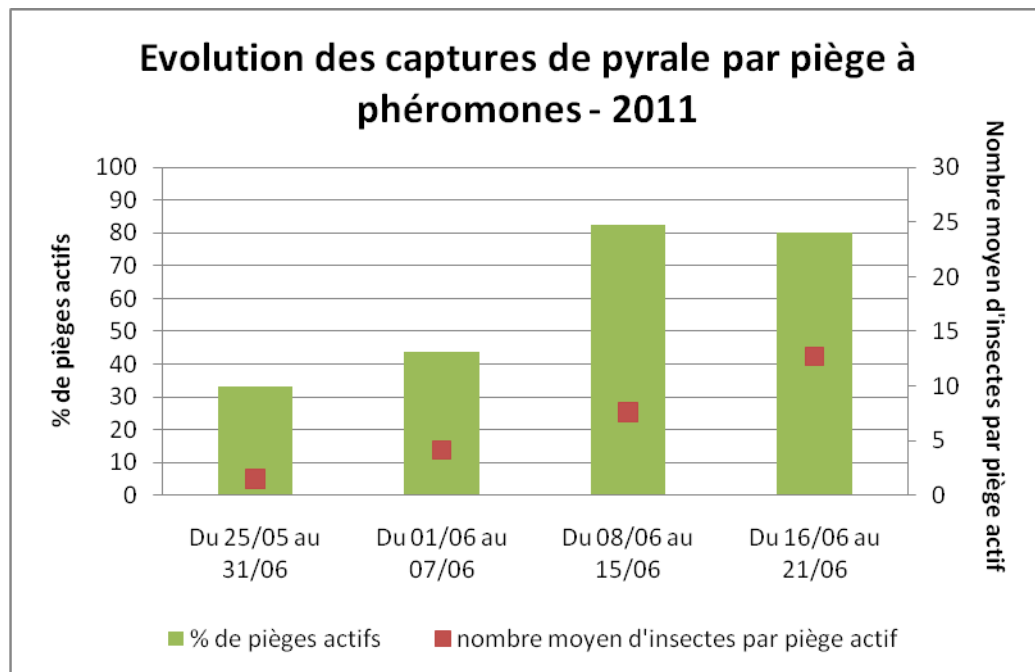
Maintenir l'observation et surveiller l'apparition de **Rhopalosiphum padi** (corps globuleux, couleur vert clair à noir avec la base de l'abdomen couleur lie de vin, voir BSV n° 26) au moment de la sortie des panicules.

Pyrale

Le vol de pyrale s'intensifie cette semaine : on observe toujours des captures dans 80% des pièges du réseau, mais le nombre d'insectes par piège actif est désormais de 13, contre 7 la semaine dernière.

BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL LORRAINE – GRANDES CULTURES

BULLETIN N°31 – EDITION DU 22 JUIN 2011



Ces insectes ont principalement volé entre le 14 et le 17 juin : on observe en effet un nombre important de captures lors des relevés de pièges du 17 juin, et un nombre de captures faibles sur ces mêmes pièges le 20 juin. Ceci est dû aux conditions climatiques plus fraîches et aux précipitations de la fin de semaine dernière.

La ponte se poursuit également. On observe pour le moment un maximum de 6% de pieds porteurs à Xanrey (57), **aucune parcelle n'atteint donc le seuil de nuisibilité de 10% de plantes porteuses de pontes.**

Les pontes relevées le 14 juin sont désormais écloses, mais on trouve à nouveau des pontes fraîches, datant vraisemblablement du milieu de semaine 24. Celles-ci devraient éclore en fin de semaine.

En situations à risque pyrale élevé :

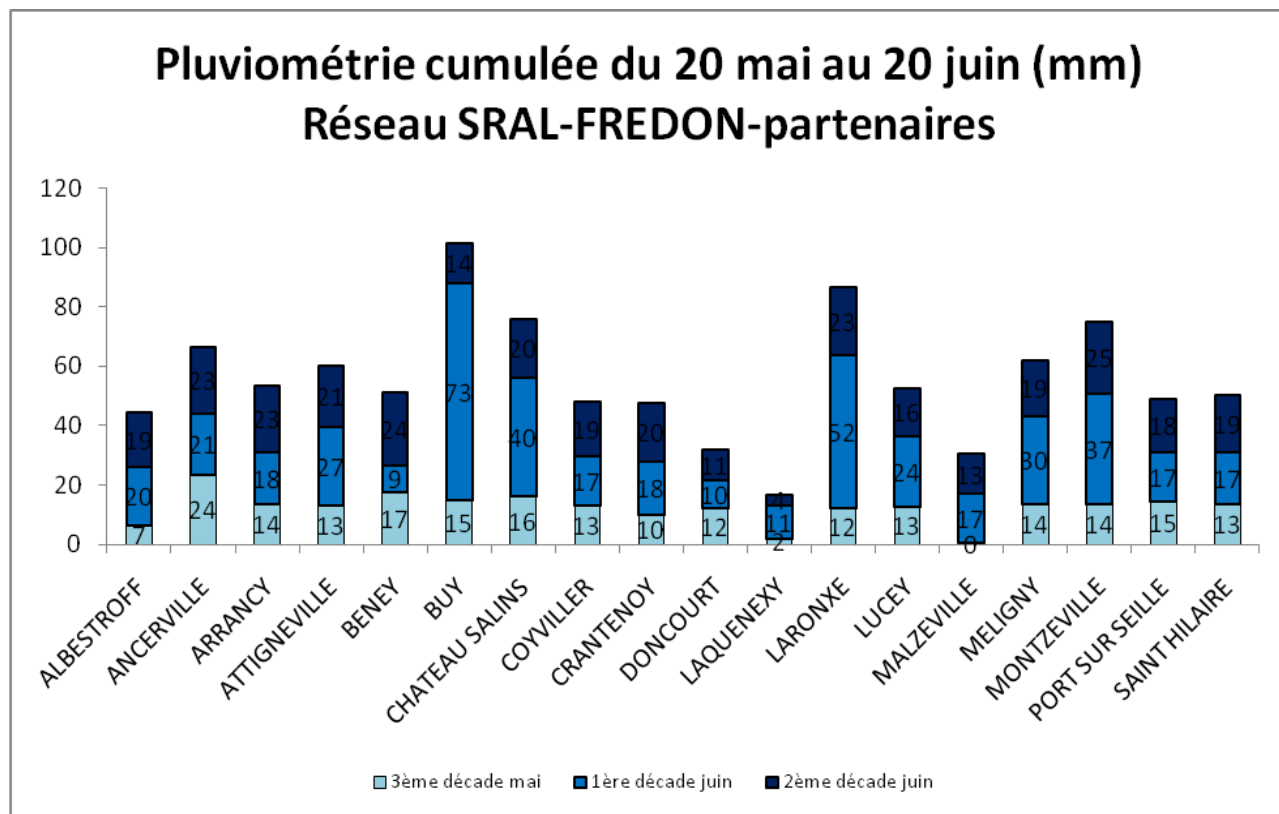
- **Les lâchers de trichogrammes doivent avoir été effectués avant la fin de semaine dernière**, car ils visent les pontes fraîches. Après éclosion, ils n'ont plus d'efficacité.
- **Le stade « chenille baladeuse » est atteint autour du 20 juin en secteurs précoces** : vallées (Moselle, Meuse, Ornain et surtout Seille). **Pour les secteurs plus tardifs** (plateau lorrain, Nord-Est Mosellan), il sera vraisemblablement atteint **entre le 25 et le 30 juin**. Rappelons que ce stade correspond au **stade de sensibilité de l'insecte**.

Idéalement, pour raisonner au mieux la gestion du risque pyrale à la parcelle, **suivre l'évolution des pontes sur les parcelles à risque (maïs grain, historique parcellaire favorable, nombre important de pontes), en observant attentivement la face inférieure des feuilles sur 50 plantes près de la nervure principale, pour déterminer leur apparition et le début du stade « chenille baladeuse » de la pyrale.**

BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL LORRAINE – GRANDES CULTURES

BULLETIN N°31 – EDITION DU 22 JUIN 2011

Agro-Météo



Ce bulletin est disponible sur le site internet de la CRAL www.cra-lorraine.fr et le site de la DRAAF Lorraine www.draaf.lorraine.agriculture.gouv.fr

Bulletin rédigé par Arvalis, le Cetiom et la Fredon et édité sous la responsabilité de la Chambre d'Agriculture de Lorraine, avec la participation de Arvalis Institut du végétal, Avenir Agro, l'Alpa, le Cetiom, la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, la Chambre d'Agriculture de la Meuse, la Chambre d'Agriculture de Moselle, la Chambre d'Agriculture des Vosges, Champagne Céréales, la Coopérative Agricole Lorraine, Emc2, EstAgri, la Fredon Lorraine, Gpb Dieuze-Morhange, Hadn, Hexagrain, Lorca, Sodipa, Solagri, Soufflet, le Sral Lorraine (DRAAF), Stophytra.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles d'un réseau de parcelles suivies par ces partenaires : il donne une tendance de la situation sanitaire dans la région, mais celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Pour tous renseignements, contacter : Nathael LECLECH – Animateur Inter-Filières - 03.83.96.80.64
Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine – bâtiment i – 9, rue de la vologne – 54520 LAXOU